



Département
De la Moselle

Arrondissement
Forbach-Boulay-Moselle

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
Élus : 11

Nombre des Membres
En fonction : 11

Membres présents : 11

Nombre de pouvoirs : 0

Quorum : 6

Convoqués le : 13/05/2026

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU DIX-NEUF MAI DEUX MILLE VINGT SIX
A 19 H**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale de Vaudreching en séance publique sous la Présidence du Maire M. Christian CLÉMENT.

Etaient présents :

CLEMENT Christian Maire, CRONAUER Patrice 1^{er} adjoint, MANGIN Véronique 2^{ème} adjointe, VULLO Béatrice, CRIQUELION Gilles, DANOIS Daniel, BUMB Véronique, IUNG Delphine, DECOMPTE Marie-Madeleine, KREMER Olivier, WEHRLE Sandrine, conseillers municipaux,

Etaient absents et excusés :

Etaient absents non excusés :

Absents ayant donné pouvoir :

Secrétaire de séance : Véronique MANGIN

Point n° 1 : Désignation du secrétaire de séance et arrêt du précédent conseil.

En Alsace-Moselle, l'article L2541-6 du CGCT dispose que le secrétaire de séance est choisi par le conseil municipal. L'article L2541-7 précise que le maire peut prescrire que les agents de la commune assistent aux séances. Par combinaison de ces deux textes, le secrétaire de séance en Alsace-Moselle peut être un agent de la commune.

Le Conseil municipal désigne Mme Véronique MANGIN secrétaire de séance.

Le précédent procès-verbal de conseil municipal a été transmis par mail à l'ensemble du conseil.

Monsieur le Maire demande si les membres du Conseil municipal ont des remarques à notifier. Aucune remarque n'est notifiée de la part du Conseil Municipal.

Point n°2 : Election des propriétaires de biens fonciers non bâtis de la Commission Communale d'Aménagement Foncier.

- Election, par le Conseil Municipal, de trois propriétaires titulaires et de deux propriétaires suppléants,

Monsieur le Maire fait connaître que par lettre du 1er avril 2026, Monsieur le Président du Conseil Départemental l'a invité à faire procéder, par le Conseil Municipal, à l'élection des propriétaires appelés à siéger au sein de la Commission Communale d'Aménagement Foncier.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché, en mairie, le 27 avril 2026, soit plus de quinze jours avant ce jour.

Se sont portés candidats, les propriétaires ci-après :

- Monsieur BERVEILLER Edmond
- Monsieur BOISSEAU Jacques
- Madame DODELER Marie-Jeanne
- Monsieur KIEFFER Jean-Paul
- Monsieur MULLER Daniel
- Monsieur PICARD Alain
- Monsieur KRAEMER Jean-Claude

qui sont : de nationalité française ou ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne d'après les conventions internationales, jouissent de leurs droits civiques, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

Le nombre de votants étant de onze, la majorité requise est de six voix.

Titulaire N°1

Ont obtenu au premier tour :

- | | |
|--------------------------------|--------|
| - Monsieur BERVEILLER Edmond | 1 voix |
| - Monsieur BOISSEAU Jacques | 2 voix |
| - Madame DODELER Marie-Jeanne | 1 voix |
| - Monsieur MULLER Daniel | 1 voix |
| - Monsieur PICARD Alain | 5 voix |
| - Monsieur KRAEMER Jean-Claude | 1 voix |

La majorité absolue étant de 6 voix, aucun des candidats n'a obtenu cette majorité. Il convient de refaire un deuxième tour.

Ont obtenu au deuxième tour :

- | | |
|-------------------------------|--------|
| - Monsieur BERVEILLER Edmond | 2 voix |
| - Madame DODELER Marie-Jeanne | 1 voix |
| - Monsieur MULLER Daniel | 1 voix |
| - Monsieur PICARD Alain | 7 voix |

Monsieur PICARD Alain ayant obtenu 7 voix, la majorité absolue étant de 6 voix, Monsieur PICARD Alain est élu titulaire au deuxième tour.

Titulaire N°2

Ont obtenu au premier tour :

- | | |
|--------------------------------|--------|
| - Monsieur BERVEILLER Edmond | 4 voix |
| - Monsieur BOISSEAU Jacques | 2 voix |
| - Monsieur KIEFFER Jean-Paul | 1 voix |
| - Monsieur MULLER Daniel | 2 voix |
| - Monsieur KRAEMER Jean-Claude | 2 voix |

La majorité absolue étant de 6 voix, aucun des candidats n'a obtenu cette majorité. Il convient de refaire un deuxième tour.

Ont obtenu au deuxième tour :

- Monsieur BERVEILLER Edmond 6 voix
- Monsieur MULLER Daniel 4 voix
- Monsieur KRAEMER Jean-Claude 1 voix

Monsieur Berveiller Edmond ayant obtenu 6 voix, la majorité absolue étant de 6 voix,
Monsieur Berveiller Edmond est élu titulaire au deuxième tour.

Titulaire N°3

Ont obtenu au premier tour :

- Madame DODELER Marie Jeanne 1 voix
- Monsieur KIEFFER Jean-Paul 2 voix
- Monsieur MULLER Daniel 5 voix
- Monsieur KRAEMER Jean-Claude 2 voix
- Monsieur BOISSEAU Jacques 1 voix

La majorité absolue étant de 6 voix, aucun des candidats n'a obtenu cette majorité. Il convient de refaire un deuxième tour.

Ont obtenu au deuxième tour :

- Madame DODELER Marie Jeanne 2 voix
- Monsieur KIEFFER Jean-Paul 1 voix
- Monsieur MULLER Daniel 7 voix
- Monsieur KRAEMER Jean-Claude 1 voix

Monsieur MULLER Daniel ayant obtenu 7 voix, la majorité absolue étant de 6 voix,
Monsieur MULLER Daniel est élu titulaire au deuxième tour.

Suppléant N°1 :

Ont obtenu au premier tour :

- Madame DODELER Marie Jeanne 1 voix
- Monsieur KIEFFER Jean-Paul 2 voix
- Monsieur KRAEMER Jean-Claude 7 voix
- Monsieur BOISSEAU Jacques 1 voix

Monsieur KRAEMER Jean-Claude ayant obtenu 7 voix, la majorité absolue étant de 6 voix,
Monsieur KRAEMER Jean-Claude est élu suppléant au premier tour.

Suppléant N°2 :

Ont obtenu au premier tour :

- Madame DODELER Marie Jeanne 4 voix
- Monsieur KIEFFER Jean-Paul 2 voix
- Monsieur BOISSEAU Jacques 5 voix

La majorité absolue étant de 6 voix, aucun des candidats n'a obtenu cette majorité. Il convient de refaire un deuxième tour.

Ont obtenu au deuxième tour :

- | | |
|-------------------------------|--------|
| - Madame DODELER Marie Jeanne | 5 voix |
| - Monsieur KIEFFER Jean-Paul | 1 voix |
| - Monsieur BOISSEAU Jacques | 5 voix |

La majorité absolue étant de 6 voix, aucun des candidats n'a obtenu cette majorité. Il convient de refaire un troisième tour.

Ont obtenu au troisième tour :

- | | |
|-------------------------------|--------|
| - Madame DODELER Marie Jeanne | 4 voix |
| - Monsieur KIEFFER Jean-Paul | 0 voix |
| - Monsieur BOISSEAU Jacques | 7 voix |

Monsieur BOISSEAU Jacques ayant obtenu 7 voix, la majorité absolue étant de 6 voix, Monsieur BOISSEAU Jacques est élu suppléant au troisième tour.

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, au cours des tours successifs, Monsieur PICARD Alain, Monsieur BERVEILLER Edmond et Monsieur MULLER Daniel sont élus membres titulaires et Monsieur KRAEMER Jean-Claude et Monsieur BOISSEAU Jacques sont élus membres suppléants.

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération et à l'unanimité des membres présents, en date du 24 avril 2026, les membres suivants ont été élus au sein du conseil municipal :

- **Membre de droit :** Monsieur Christian CLEMENT (Maire)
- **Déléguée titulaire :** Madame Delphine IUNG (Conseillère municipale)
- **Délégués suppléants :** Monsieur Patrice CRONAUER et Madame Sandrine WEHRLE

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Christian CLEMENT
Maire de Vaudreching

Véronique MANGIN
Secrétaire de séance